

Paille, Paille, Paille

Vente a Sacrifice

La balance de nos CHAPEAUX EN PAILLE sera vendue au dessous du prix coûtant depuis le 1er AOUT.

N. FAULKNER ET FILS
No. 111 Rue Rideau.

REMUNERATION

Mesdames, la saison dernière a été tellement marquée de succès que je crois qu'il est de mon devoir de récompenser mes pratiques. C'est pourquoi j'offre actuellement en vente mon assortiment complet au dessous du prix coûtant avant d'agrandir mon établissement; et une cune offre raisonnable ne sera refusée.

ne visite est sollicitée.

Mlle A. McDonald
Maison de Modes Parisienne
621 RUE SUSSEX.

CHARBON! CHARBON!

NOUVEL ENTREPOT CANADIEN

L. C. DUQUET
Marchand de Charbon
Et agent de l'assurance

"PHENIX,"
SUR LE FEU, ET DE

"L'ETNA"
SUR LA VIE.

No. 46, rue Sparks, Bloc Russell, Ottawa.

Une visite est respectueusement sollicitée de tous ceux qui ont à faire un approvisionnement de charbon, de même que des personnes qui désirent prendre une assurance, dont le capital se chiffre par milliers de piastres.

L. C. DUQUET.
Ottawa, 7 juin 1887—3m.

Neuvel Etablissement
DE
BELIEUR
TENU PAR
Joseph Masse,
RUE SUSSEX.

(En haut du magasin de A. D. Richard)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieuses de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

JOSEPH MASSE
Ottawa 10 novembre 1886

AVIS

Ayant décidé de continuer à s'occuper de la branche d'entrepreneur de pompes funèbres, comme par le passé, M. J. Sénécal, coin des rues York et D'Alb n'a, désireusement au public généralement qu'il dateur du 1er mai, il aura co-istamment un magasin l'asso timent le plus complet et varié d'orencils, tentures funèbres, ornements de duell, etc.

Ottawa, 4 mars 1887

AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B. MacDonald
Escanleur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Bloc Birkett.)
N. B.—Ventes tous les matins, après midi et soirs

Histoire d'une Carte-Poste

Je souffrais d'une maladie des rognons et urinaire—
"Pendant 12 ans!"
Après avoir essayé tous les docteurs et les remèdes brevetés dont j'entendais parler, je pris deux bouteilles d'Amers de "Houblon;"
Et je suis parfaitement guéri. J'en garde "Tout le temps!"
Respectueusement, B. F. Booth, Saulsbury, Tenn., 4 mai 1883.

BRADFORD, P. A., 8 mai 1885.

Ils m'ont guéri de plusieurs maladies, telles que maladie nerveuse, mal d'estomac, menstrues, etc. Je n'ai pas eu un jour de maladie par année depuis que je prends les Amers de Houblon. Toutes mes voisines en prennent. MME FANNY GREEN.

ASHBURNHAM, MASS., 15 Janv. 1886.

J'ai été très malade pendant deux ans. Tout le monde m'avait condamnée. J'essayai les plus habiles médecins, mais ils ne purent atteindre mon mal. Les poumons et le cœur s'emplissaient chaque nuit et me faisaient beaucoup souffrir, et ma gorge était très maigre. Je dis à mes enfants que je ne mourrais jamais en paix que je n'eusse essayé les Amers de Houblon. Quand j'en eus pris deux bouteilles j'eus un grand soulagement. J'en pris d'autres bouteilles et je fus bien. Il y avait ici plusieurs enfants qui virent que j'avais été guérie, et ils en prirent et furent guéris, et ils sont aussi reconnaissants que moi de ce qu'il y ait un remède d'une aussi grande valeur.

Bien à vous,
JULIA G. CUSHING

\$3,000 perdus.

"Un voyage en Europe qui me coûta \$3,000 me fit moins de bien qu'une bouteille d'Amers de Houblon; ils ont aussi guéri ma femme d'une faiblesse nerveuse qui datait de 15 ans, ainsi que d'insomnie et de dyspepsie."

M. R. M., Auburn, N. Y.

Bébé sauvé

C'est avec reconnaissance que nous disons que notre bébé a été guéri par la prise d'une constipation dangereuse et d'une irrégularité des intestins par l'usage des Amers de Houblon par sa mère qui le nourrissait, laquelle qui en même temps fut parfaitement rétablie.

LES PARENTS, Rochester, N. Y.

Les rognons malsains ou inactifs engendrent la pierre, la maladie de Bright, le rhumatisme et une légion d'autres maux très sérieux et fatals, qui peuvent être prévenus par les Amers de Houblon, s'ils sont pris à temps.

Ladingsloh, Mich., 2 février, 1885.—
Je vendis des Amers de Houblon depuis dix ans, et il n'y a pas de médecine qui les égale pour les attaques bilieuses, les maladies des rognons, et toutes les maladies incidentes à ce climat malsain.

H. T. ALEXANDER.

Monroe, Mich., 25 septembre 1885.—
Messieurs, j'ai pris des Amers de Houblon pour une inflammation des "Rognons et de la Vessie." Ils m'ont fait ce que quatre médecins n'ont pu me faire, ils m'ont guéri. L'effet des Amers m'a semblé tenir de la magie.

W. L. C. RITER.

Messieurs—Vos Amers de Houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffrais de fièvres typhoïdes pendant plus de deux mois et ne pus obtenir de soulagement que lorsque j'eus pris les Amers de Houblon. Je les recommandais à ceux qui souffrent de faiblesse et qui ont une faible santé.

J. C. STROTTZEL.
368, rue Fulton, Chicago, Ill.

Pouvez-vous répondre à ceci?

Y a-t-il une personne en vie qui ait jamais vu un cas de fièvre, de bile, de maladie nerveuse ou névralgie, ou de maladie de l'estomac, du foie ou des rognons que les Amers de Houblon ne peuvent guérir?

"Ma mère dit que les Amers de Houblon sont le seul remède qui l'exempte des attaques de paralysie et du mal de tête."
Eli Oswego Sm.

"Mon bébé malade a été changé en un gros garçon et a été sorti du lit en peu de temps par l'emploi des Amers de Houblon."
ONE JEUNE MERE.

Grande Vente à bon Marché

DE

LAMPES

POUR

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Lampes Electriques et de fantaisie à la moitié du prix ordinaire.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE Nationale de Gole,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

Hotel de l'Europe

Sur le plan Européen,
66 & 68, RUE METCALFE, OTTAWA
C. L. BELIER, Pro.

Lunch depuis midi à 3 hrs, p.m., 25 cts
Diners depuis 6 hrs. à 7.30 hrs, p.m., 30 cts
Tous les premiers de la saison constamment en mains. Vins de choix, liqueurs et cigares. Repas servis à toute heure à deux minutes d'avis.

TELEGRAPHIE

INCENDIE EN MER

Le "City of Montreal" brûlé en plein Océan

Treize victimes—Pertes énormes

Queenstown 20.—Le navire **York City** en route pour Londres, est arrivé ici ce matin. Il rapporte la nouvelle que le **City of Montreal** a brûlé en mer.

L'équipage du navire incendié était à bord du "York City" ainsi que les passagers, à l'exception de 13 personnes qui ont disparu lors du sinistre.

Londres 20.—Le vapeur "**City of Montreal**" a été incendié le 11 courant, en pleine mer, cinq jours après son départ de New York. Une chaloupe s'est éloignée du vaisseau ayant 13 personnes à bord; on croit qu'elles ont péri. Les autres passagers et l'équipage ont été recueillis par le vapeur "**York City**" et ont débarqué sains et saufs à Queenstown.

Voici ce que l'on connaît des détails de l'accident: Quelques temps après que les passagers se fussent retirés dans leurs cabines dans la nuit du 10 au 11, le vaisseau étant alors au 44e degré de Latitude Nord, ils furent réveillés par des cris: "Au feu!"

Il y eut un peu de confusion mais pas de panique: les passagers passèrent leurs vêtements et se rendirent sur le pont. Déjà le feu avait fait de grands ravages et il était presque impossible de respirer à cause de la fumée.

Le feu avait pris naissance dans des balles de coton placées dans la cale, à l'avant du navire.

L'on dirigea neuf jets d'eau sur le coton enflammé et l'on mit le cap sur Terre-Neuve qui se trouvait alors à une distance de 300 milles. Le feu se propagea avec une rapidité effrayante, bientôt les flammes parurent au-dessus du pont. A ce moment il y eut une panique épouvantable. Les chaloupes furent mises à mer et les passagers s'y jetèrent pêle-mêle. Ces chaloupes se dispersèrent bientôt et l'une d'elles disparut complètement. Il y avait à bord deux domestiques, deux matelots et sept passagers; l'embarcation n'avait pas encore son nombre propo. Nom d'hommes, mais ceux qui l'occupaient ne voulurent pas en admettre d'autres; on considéra leur mort comme la juste punition de leur lâcheté. Quelque temps après, l'on signala une barque et un vapeur qui voyant les flammes du "City of Montreal" qui s'élevaient à cent pieds dans les airs venaient porter secours aux naufragés. Le vapeur était le "York City" il recueillit tous les passagers, moins ceux qui se trouvaient dans la chaloupe perdue. Les gens du "City of Montreal" ont été traités avec tous les égards possibles; ils ne peuvent faire assez d'éloges du capitaine et de l'équipage du "York City."

Voici les noms de ceux que l'on croit perdus:

Passagers: Sam Kauffman, George Arnold, Samuel McKee, Renard Woolton, Stephen Tupper, Simon Rowtely et S. Katheingka.

Equipage: H. Fraser, Charles Reade, Wm Franey, Pat. K. Hughes, Chas. Smith, et Thos Wilkers.

Il n'y avait pas de passagers de première classe. La cargaison était évaluée à \$350,000 et le vapeur même valait \$500,000; il y avait 85 hommes d'équipage.

Une Noyée

Vaudreuil, 22.—Un nommé Duhamel s'est noyé dans l'Ottawa, à Com, plus haut que Vaudreuil hier.

Accident fatal

Montréal, 22.—Un petit garçon nommé Charles Ferry, âgé de 8 ans, demeurant avec sa mère au No 77 rue Montmorency, à la Pointe St Charles, s'est frappé la tête contre le pont de la raffinerie de sucre "Canada" avec une telle force, qu'il tomba sans connaissance.

L'ambulance fut appelée et il a été transporté à l'hôpital général. Il est mort quelques minutes après. Le coroner a été notifié.

Accident fatal

Un nommé Robert Curran, de Bowesville, âgé de 19 ans, a trouvé la mort, samedi soir, vers les 7 hrs. sur le chemin de Billings Bridge, en s'en retournant chez lui avec son père. Ce dernier conduisait une charrette à foin traînée par deux chevaux rétifs. Le fils suivait, conduisant aussi deux chevaux récemment achetés. Les chevaux du père s'étant tranquillisés, ceux de la voiture en arrière passèrent à fond de train devant, et M. Curran aperçut alo que son fils n'était plus dans la voiture. Ayant arrêté ses chevaux il retourna en arrière de quelques pas et trouva sur le sol la cadavre de son fils, la figure lacérée et de fortes contusions sur le cou. On constata par la position dans laquelle se trouvait la malheureuse victime que le jeune Curran

Ecrasé

Montréal, 22.—Un enfant de 8 ans, fils de M. St. Pierre, avocat bien connu de notre ville, jouait devant la résidence du Sénateur Sénécal, dans la rue Dubord. An moment où M. Sénécal partait de chez lui en voiture, l'enfant s'étant élané dans la rue est tombé sous les pieds du cheval qui lui infligea des blessures à la tête; une roue de la voiture lui passa sur le corps. Le pauvre petit tout sanglant essaya de se relever et parvint en effet à se traîner jusqu'au trottoir. Là il tomba. On le transporta à la résidence de ses parents.

Banque en faillite

London, Ontario, 22 août.—L'institution financière connue sous le nom de "Bank of London" a suspendu ses paiements. Un avis à cet effet a été affiché sur les portes de la banque ce matin.

Découverte d'un filon d'or

Québec 22.—On a trouvé dans le voisinage de la rivière Famine une riche mine de quartz aurifère. Des pourparlers ont déjà été commencés avec l'heureux propriétaire de la mine, un Québécois.

Un meurtre

Saint-Joseph, Mo.—Sam. Cann formier, domicilié à 10 milles de cette ville, a été attaqué chez lui par des voleurs masqués qui lui ont tiré plusieurs coups de revolver, hier soir. Les bandits ont pris la fuite, mais tout le pays est à leur recherche. Gann possédait une fortune d'un quart de million et il n'y a pas de doute que le vol a été le mobile du crime. Le blessé est dans un état désespéré.

Dans la Capitale

Meurtre

Le chef de police de cette ville a été informé que F. J. Bacus, d'Ottawa, a été assassiné par un nègre, au lac Evégitie, Michigan.

On revient

Le temps est tellement frais depuis quelques jours, que les personnes qui étaient en villégiature pour l'été à la campagne, dans les places d'eau et sous tentes, commencent à revenir dans leurs foyers.

Une Canadienne

Une dame Roberge, résidant sur la rue Water, Ottawa, et mariée depuis 24 ans et 10 jours, est mère de 24 enfants.

Baptême par immersion

Dimanche dernier, une centaine de spectateurs ont assisté au baptême de Mlle Ada Gainsforth; la cérémonie a eu lieu dans la rivière Ottawa, au pied de la rue Bank.

Vol de \$127

Un jeune garçon du nom de Thorsby à l'emploi du Dr. C. G. Stackhous: de la rue Sparks a pris la poudre d'escampette avec une somme de \$127, la propriété de son patron. Vendredi, le bureau ayant été fermé à la même heure que d'habitude, vers les 9 heures du soir, le jeune Thorsby alla chercher les clés dans le bureau. Vers 9.30h. il revint avec les clés et partit. Depuis lors il n'a pas été revu et on se rendant à son bureau M. Stackhous s'aperçut que son coffre de sûreté avait été forcé et qu'une somme de \$127, en avait été enlevée. Tous les soupçons, naturellement, se sont portés sur le jeune commis que l'on croit à Toronto où à Montréal d'où il est natif.

Accident fatal

Un nommé Robert Curran, de Bowesville, âgé de 19 ans, a trouvé la mort, samedi soir, vers les 7 hrs. sur le chemin de Billings Bridge, en s'en retournant chez lui avec son père. Ce dernier conduisait une charrette à foin traînée par deux chevaux rétifs. Le fils suivait, conduisant aussi deux chevaux récemment achetés. Les chevaux du père s'étant tranquillisés, ceux de la voiture en arrière passèrent à fond de train devant, et M. Curran aperçut alo que son fils n'était plus dans la voiture. Ayant arrêté ses chevaux il retourna en arrière de quelques pas et trouva sur le sol la cadavre de son fils, la figure lacérée et de fortes contusions sur le cou. On constata par la position dans laquelle se trouvait la malheureuse victime que le jeune Curran

Encore le vert de Paris

Une dépêche de Montréal en date d'hier, dit qu'une fille du nom de Françoise Duval, de Hull, employée comme servante à la Pointe Claire s'est empoisonnée en avalant une dose de Vert de Paris.

Dans les cellules

Une jeune fille du nom de Michaud a été arrêtée à Hull, dimanche pour conduite désordonnée. Conduite devant le Recorder Champagne, hier, matin, elle a été condamnée à une amende de \$10.

Poursuite

M. Laferrière, de Hull, a intenté poursuite contre trois propriétaires de billard sans licence. L'une des parties a vendu le billard lui appartenant, croyant de se libérer des frais de la poursuite par ce moyen et l'autre est actuellement à subir son procès.

Sur la rue

—Dimanche après midi, un gros arbre a été brisé par le vent sur la rue St Patrice, en face de la résidence de M. Déry.

—Bon nombre de promeneurs ont visité l'église St Jean-Baptiste durant l'après-midi de dimanche.

—On ne paraît pas s'occuper énormément de l'Exposition en cette ville. Pourquoi?

—L'amas de vieux meubles, tuyaux de poêles, bois de chauffage, lampes, tapis et autres vieux articles qui a été déposé sur la rue Sussex en face des bureaux de M. Ward, avocat, n'a pas encore été enlevé, quoiqu'il soit une véritable obstruction.

—Ou exhibe en ce moment sous la petite tente, coin des rues Rideau et Sussex, une petite femme du poids de 600 livres seulement!

—Un homme du nom de Benson s'est fait mutiler une main par la chute d'une pierre, sur la rue Bay, samedi.

—Une retraite pour les pèlerins qui partiront d'Ottawa le 30 courant, s'ouvrira à la basilique jeudi soir, et ne se terminera que la veille du pèlerinage.

—La vente des bancs à la chapelle des Congréganistes, rue Murray, aura lieu le premier dimanche de septembre, et se fera comme par le passé, strictement comptant.

—Un pâtre du nom de R. Cregan est accidentellement tombé d'un haut en bas d'une voiture qu'il conduisait, sur la rue Lett, samedi et s'est démis une épaule.

—La puie est à l'ordre du jour depuis ce matin.

—L'on se prépare activement pour l'ouverture des classes qui aura lieu dans la plupart des écoles de la ville, le 29 courant.

—La nouvelle toiture en tôle sur le marché By a été recouverte d'une couche de peinture rouge, de même que les côtés extérieurs de la Halle, également recouverts en tôle.

ECHOS DE HULL

M. Simard élu

L'élection d'un échevin pour le quartier No 5, a eu lieu hier. A la fermeture des polls à 4 heures le résultat du vote était comme suit donnant la majorité à M. Simard: Simard, 68; Fortin, 59.

Administration de la justice

Le secrétaire de la municipalité de Hull a reçu du shérif du district d'Ottawa une lettre demandant une liste des personnes qui devront agir comme jurés aux prochaines sessions de la cour d'assises du district.

Son honneur le juge Würtele a fait observer au shérif qu'aux dernières sessions de la cour d'assises, le nombre de Canadiens-français qui avait été assignés à servir comme jurés n'était pas suffisant et il a exprimé l'espoir, qu'au prochain terme, le nombre de jurés de cette nationalité serait plus considérable.

Encore le vert de Paris

Une dépêche de Montréal en date d'hier, dit qu'une fille du nom de Françoise Duval, de Hull, employée comme servante à la Pointe Claire s'est empoisonnée en avalant une dose de Vert de Paris.

Dans les cellules

Une jeune fille du nom de Michaud a été arrêtée à Hull, dimanche pour conduite désordonnée. Conduite devant le Recorder Champagne, hier, matin, elle a été condamnée à une amende de \$10.

Poursuite

M. Laferrière, de Hull, a intenté poursuite contre trois propriétaires de billard sans licence. L'une des parties a vendu le billard lui appartenant, croyant de se libérer des frais de la poursuite par ce moyen et l'autre est actuellement à subir son procès.

Le pont du Cimetière

M. Laflamme fait de rapides progrès dans la construction du Pont du Cimetière. Il désire que la corporation ferait marquer le milieu du pont afin d'y faire commencer la construction des piliers. Les matériaux en fer pour le pont n'arriveront de Montréal que vers le 15 septembre.

Pour les chantiers

Une escouade de trente quatre hommes est partie samedi pour aller travailler dans les chantiers de MM. Perley et Pattee sur la Petawawa.

PRESERVEZ

Vous des mouches en achetant la TOILE METALLIQUE
Choz E. G. Laverdure.

Glacieres Amelioreses,
Pinces a Glace,
Moulin pour l'herbe,
Ciseaux pour l'herbe,
Poetes a l'huile,
CHEZ
E. G. LAVERDURE
RUE WILLIAM.

Défense d'avancer ou payer

Je donne avis, par la présente, de ne donner crédit à qui que ce soit sans un ordre de ma main; aussi, de ne payer aucune dette qui m'est dû à aucune personne que moi-même.

NAPOLÉON THERIEN.
Ottawa, 5 août 1887.

AUX AGENTS

La Compagnie Canadienne des Aiguilles, 46 et 48 rue Front, Toronto, prépare le paquet d'aiguilles le plus complet et le mieux vendable qui se puisse désirer par des agents en Amérique. Envoyez 25 centins pour un échantillon des nouveaux No. 4, finis en pluck. Des informations accompagnent l'envoi lorsque des timbres sont envoyés avec le prix demandé.

Loterie Nationale!

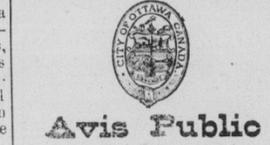
Les Tirages Mensuels
ONT LIEU LE
Troisième Mercredi
DE CHAQUE MOIS!

La valeur des prix qui seront tirés

MERCREDI
17 AOUT 1887
A 2 h. p.m., sera de
\$60,000

COUT DU BILLET:
Première série - - - \$1.00
Deuxième série - - - 0.25

Demandez le catalogue des prix,
LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
19 rue St Jacques,
MONTREAL.



Avis Public

Les laitiers de cette ville sont spécialement priés de prendre connaissance de la clause suivante des Règlements Provinciaux en force dans cette municipalité:

"Clause 10.—Les étables, les vaches laitières, les laiteries ou autres places où l'on garde le lait, seront sujettes à l'inspection de l'officier de santé ou d'autres personnes sous la direction du Bureau de Santé. Les fromagiers et les propriétaires des fromageries seront tenus d'obtenir du dit Bureau de Santé un permis pour l'exploitation d'icelles; et nulles personnes n'auront le droit de tenir un établissement de ce nature sans ce permis, laquelle sera accordée après l'inspection des lieux et l'approbation de l'inspecteur. Ce permis sera: "soit sujet aux conditions suivantes, savoir: "ces lieux devront être tenus de manière à ce que le lait ne soit en aucune manière vicié par des matières nuisibles et "capables de causer des maladies, soit par absorption de germes morbifiques, "soit par l'infection des vaches ou par aucune autre cause généralement reconnue comme délétère et malfaisante. Ces conditions cessant d'être remplies, le permis pourra être révoqué par le dit Bureau de Santé en aucun temps. Toute personne commettant une infraction à ce règlement sera passible d'une amende "n'excédant pas la somme de vingt piastres."

Conformément au règlement ci-dessus mentionné, je donne avis par les présentes à toutes les personnes qui vendent du lait dans cette municipalité, d'enregistrer leurs noms au Bureau de Santé, à l'Hôtel-de-Ville, d'ici au 1er août prochain, afin d'obtenir le permis exigé par la loi.

Par ordre du Bureau de Santé,
A. ROBILLARD, M.D.
Ottawa, 16 juillet 1887.—6f.

James R. Bowes
ARCHITECTE

Chambre 25,
SCOTISH ONTARIO CHAMBERS
RUE SPARKS.
Ottawa 9 juin 1886—1a